

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

### SÉANCE DU 11 OCTOBRE 2012

---

Présents : MM. BERNOS, Mme BARRERE, MINJUZAN, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme SAGE, SARASOLA, Mme JAUBERT-BATAILLE VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, BELLOT, CARSUZAA, MENE-SAFRANE, UTHURRY, GAILLAT, DOMECCQ, Mme QUEHEILLE, GARROTE, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, REICHERT, MAILLET, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, Mme MIRANDE.

<u>Pouvoirs</u> :	Alain TEULADE	à	Martine MIRANDE
	Didier LOUSTAU	à	Suzanne SAGE
	Gérard FRECHOU	à	Jean-Michel BELLOT
	Jean-Marie GOUINEAU	à	Jacques CARSUZAA
	Jean LOUSTALET	à	Jean MENE-SAFRANE
	Anne BARBET	à	Marie-Lyse GASTON
	Yves TOURAINE	à	Bernard UTHURRY
	Dolores CABELLO	à	Robert BAREILLE
	Jean-Marie GINIEIS	à	Philippe GARROTE
	Nathalie REGUEIRO	à	Elisabeth SALTHUN-LASSALLE
	André LABARTHE	à	Daniel LACRAMPE

<u>Suppléants</u> :	Pierre CASAUX-BIC	suppléant de	Jean-Claude ELICHIRY
	Raymonde SOARES	suppléante de	Gérard URRUSTOY
	Patrice CRESTE	suppléante de	Henri GIMENEZ
	Jean LABORDE	suppléant de	Robert LABORDE-HONDET
	Henri LAGREULA	suppléant de	David LAMPLE

Excusés : Patrick SEBAT, Jean CASABONNE, Marie ECHEPARE, Jean-Michel IDOYPE, Louis REY, Gérard LEPRETRE, Michel LAURONCE, Nicolas MALEIG, Gilles BITAILLOU, Nadia SEGAUD.

**RAPPORT N° 121011-13-PAH**

### **PAYS D'ART ET D'HISTOIRE : ACTIONS COLLECTIVES 2012** **SUBVENTION DE LA DRAC**

Mme JAUBERT-BATAILLE indique que lors des séances des 28 mars et 2 mai 2012, le Conseil Communautaire a délibéré sur la création du service patrimoine et la mise en place des actions collectives dans le cadre du Pays d'Art et d'Histoire et sollicité les aides des partenaires.

La DRAC a confirmé sa participation à hauteur de 25 000 € pour l'année 2012, somme qu'il convient maintenant de justifier.

Les communautés de communes membres du PAH souhaitent pour 2012 réaliser des acquisitions et des prestations nécessaires à la mise en place d'actions éducatives en faveur du jeune public ainsi que de présentation du territoire et du réseau qui s'élèvent à 53 000 € et se décomposent comme suit :

- Poste de l'animatrice de l'architecture et du patrimoine : 25 000 €
- Création du programme d'activités 2012 : 1 200 €
- Achat de mallettes pédagogiques : 12 000 €
- Reportage photo : 5 000 €
- Signalétique : 10 000 €

Ces actions viennent de démarrer et vont se poursuivre en grande partie l'année prochaine. En effet, le démarrage a été différé. 2012 a été l'année de mise en place du pays d'art et d'Histoire et la priorité a été donnée à la scénographie de l'espace Bedat.

Le plan de financement sera le suivant :

- DRAC aquitaine : 25 000 € (47 %)
- CCPO : 28 000 € (53 %) dont TVA 5 000 € env.

Les crédits sont inscrits au Budget 2012

Où cet exposé,

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** le présent rapport
- **DECIDE** la mise en œuvre de ces actions avec leur plan de financement correspondant
- **SOLLICITE** la DRAC Aquitaine pour le versement de la subvention
- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager les démarches administratives nécessaires.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 11 octobre 2012

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT